

Fiche méthodologique : Caractériser une organisation

Les principaux critères sont : *type d'organisation, statut juridique, finalité(s), activité(s), taille, champ d'action géographique, ressources et .*

Type d'organisation	Entreprise	Organisation publique	Organisation de la société civile
Statut juridique	- Entreprise individuelle - Entreprise sociétaire (EURL : entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ; SARL : société à responsabilité limitée ; SA : société anonyme ; SAS : société par actions simplifiée...)	- Administrations publiques centrales : l'État et ses ministères - Collectivités territoriales ou locales : commune, département ou région - Établissements publics → les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) : ils produisent et commercialisent des biens et services marchands ; exemples : SNCF, RATP, théâtres nationaux... → les établissements publics à caractère administratif (EPA) : ils fournissent des services non marchands (souvent liés à l'action sociale) ; exemples : le CNED, quelques musées nationaux comme le musée du Louvre, les lycées, les administrations de Sécurité Sociale ou Pôle Emploi, etc. → les établissements publics de santé (EPS) : les hôpitaux <i>publics</i> (à ne pas confondre avec les cliniques privées) ; → les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : communautés de communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines.	- Association déclarée loi 1901 - Association reconnue d'utilité publique - Fondation - Syndicat - ONG (organisation non gouvernementale)

Type d'organisation	- Entreprise	Organisation publique	Organisation de la société civile
Finalités	- Finalité économique : satisfaire des besoins solvables pour réaliser des profits qui assureront sa pérennité et son développement finalité lucrative) - Finalité sociale : prise en compte des besoins des salariés en matière de conditions de travail et de rémunération - Finalité sociétale et environnementales (RSE) : assumer la responsabilité des effets éventuellement négatifs de son activité en matière d'emploi et d'environnement	Finalité non lucrative en assurant le bien être de la collectivité en privilégiant l'intérêt général	Finalité non lucrative en fournissant des services non marchands à ses adhérents ou en assurant une mission de service public
Activités ou missions	Savoir-faire, compétences acquises dans l'exercice d'une profession. Les entreprises peuvent avoir plusieurs métiers. Pour les entreprises, on peut évoquer également : - le secteur d'activité : primaire (secteur des activités agricoles), secondaire (secteur des activités industrielles), tertiaire (secteur des activités de services). - Branche d'activité : exemples → transport, textile, agroalimentaire, banque... - Nature ou forme de l'activité : entreprise artisanale, entreprise agricole, entreprise industrielle (production de biens), entreprise prestataire de services ou entreprise commerciale	- production de services publics - gestion du domaine public	- partage de loisirs entre membres - défense des intérêts des membres - rôle caritatif, humanitaire

	Entreprise	Organisation publique	Organisation de la société civile
Taille	Calculée selon l'effectif salarié : - Microentreprises : moins de 10 salariés - PME (petites et moyennes entreprises) : de 10 à 249 salariés - ETI (entreprises de taille intermédiaire) : de 250 à 4 999 salariés - Grandes entreprises : au-delà de 5 000 salariés	Calculée selon le nombre d'agents publics ou le nombre d'administrés	Calculée en fonction du nombre d'adhérents
Champ d'action géographique	Il s'agit de la zone géographique où l'organisation exerce son activité. Il peut-être local ou régional ou national ou européen ou international		
Ressources humaines	salariés : cadres, employés, ouvriers	agents publics, contractuels	bénévoles et salariés
Ressources matérielles	Local (siège social, ateliers de production, entrepôt de stockage), matériel de production, matériel informatique...		
Ressources immatérielles	Marques, brevets, notoriété, image, compétences et savoir faire maîtrisés	Notoriété, image, compétences et savoir faire maîtrisés	
Ressources financières	- montant du capital = apports effectués par les propriétaires - montant des réserves = part des bénéfices antérieurs conservés par l'entreprise pour son autofinancement - montant des emprunts obtenus - montant des bénéfices	- impôts et taxes versés par les contribuables - cotisations sociales versées par les salariés et employeurs - emprunts publics - subventions	- cotisations des adhérents - dons et legs - subventions